



Exclusif pour les collaborateurs de la **ziplo**

LE COVOITURAGE : UN MOYEN DE TRANSPORT CONVIVAL, ÉCONOMIQUE ET POPULAIRE

En 2018, les partenaires du Grand Genève ont mis en place toute une série de mesures pour faciliter les déplacements des travailleurs, et en particulier le covoiturage.

En complément de ces infrastructures et communications, nous vous rappelons les mesures spécifiques à vos zones industrielles (ZIPLO et ZIMEYSA) :

- Un service de mise en relation ultra simple
 - Via la Centrale Mobilité (0800 25 26 27 - info@centralemobilite.ch)
 - Via : www.ziplo.ch/covoiturage
- Une carte interactive pour voir les potentiels covoitureurs près de chez vous : www.ziplo.ch/carte
- Un réseau de parking-relai gratuits à disposition avec des nouveautés 2018 : www.ziplo.ch/carte
- Une flotte de navettes autogérées à des prix attractifs (2 à 3 fois moins cher que la voiture) : www.ziplo.ch/navettes

Le covoiturage a évolué ! Il est/peut être aujourd'hui :

- Plus flexible : créez une communauté et changez de covoitureur selon votre planning
- Occasionnel : covoiturez que certains jours ou ponctuellement
- Economique : diviser par 2 ou 3 les coûts de vos trajets
- Reposant : diminuez la fatigue et le stress liés à vos trajets

Le covoiturage n'a jamais été aussi facile !

Bien entendu, votre entreprise peut aussi favoriser le covoiturage avec un certain nombre de mesures et avantages.

Renseignez-vous auprès de votre répondant mobilité pour les connaître.